

SECURITE

Les métiers de la sécurité privée recrutent

La sécurité privée regroupe toutes les professions qui s'occupent de la protection des personnes, des biens et des informations.

- Elle compte une **vingtaine de métiers différents, tous réglementés** : transport de fonds, gardiennage, protection rapprochée, enquêtes privées, services électroniques (alarmes, télésurveillance, etc.).
- Travailler dans la sécurité implique d'**importantes responsabilités, honnêteté et intégrité**. Il faut avoir un bon sens de l'observation et savoir se maîtriser en toutes circonstances. Et une excellente condition physique.
- Même si avoir un diplôme n'est pas obligatoire pour occuper un poste, la plupart du temps il vous faudra être **titulaire d'une carte professionnelle**. Pour l'obtenir, vous devrez suivre, par exemple, la formation d'agent de prévention et de sécurité. Selon l'activité, des formations spécialisées sont exigées (CAP, BP, Bac Pro).

En savoir +

www.emploi-securite.com
www.cnaps.interieur.gouv.fr



Découvrez notre actualité sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux     